

Hommage et biens communs : À la recherche d'un Monument au(x) Vivant(s)



Sophie-Dorothee Kleiner
Artiste auteure — DEFI-Écologique



Lichen en arborétum
© Sophie-Dorothee Kleiner

Vie en société 10/01/2020 10 minutes

Marches pour le climat, poussée des partis écologistes aux élections européennes, collapsologie, effondrement de la biodiversité, opposition entre agriculture intensive et agriculture extensive : les questions environnementales prennent de plus en plus une place politique dans la société française et certainement mondiale.

En parallèle à cette montée des eaux médiatiques, de 2017 à 2019, il fut régulièrement question de commémorations : centenaire de la Première et cinquantième de la Seconde Guerre Mondiale, entre autres. Les fleurs, les clairons et les discours sont venus réveiller les autels aux morts, les autels à la patrie, louer ceux qui ont donné leur vie pour une nation, pour une république, pour l'utopie d'un monde meilleur.

Récemment, un monument aux morts des attentats de Paris a fait grand débat dans la sphère artistique : un Bouquet de Tulipes, don de l'artiste Jeff Koons. Débat par son esthétique, son installation et son contexte.

Suite à ces périodes de commémoration et à partir d'un souvenir d'enfance, j'ai eu l'idée de créer un Monument au(x) Vivant(s).

Ce que vous allez apprendre

- Comment une personne atypique provoque une réflexion artistique
- Qu'est-ce qu'un monument commémoratif
- Les enjeux de la création d'un Monument au(x) Vivant(s)



Emma Goldman
Ma compassion a toujours été du côté des vivants. Les morts, eux, n'en ont plus besoin.

CLICK TO TWEET 🐦

De l'apparition d'un Monument au(x) Vivant(s)

Lorsque j'étais petite, il y avait un *fou* (ce genre de personnage qui marque des générations avec leur dégain, leurs manies et leurs monologues) dont on pouvait suivre la trace en ville : il fleurissait les déjections canines !

Le dégoût qu'il m'inspirait à l'époque a laissé place au respect, voire à l'enthousiasme. Mais pourquoi donc ?

Etant artiste, ce souvenir d'un projet de fleurir non pas les *sanitoutous*, mais tous ces cadavres qui trônent aux bords des routes. Quand vous prenez la voiture régulièrement, vous ne pouvez pas passer une semaine sans voir un animal mort sur le bas-côté.

Un jour, mue par une curiosité statisticienne, j'ai décidé de calculer approximativement le nombre d'animaux morts par an et aperçu sur mon périmètre de circulation. En une semaine j'avais vu un renard et deux hérissons. J'ai multiplié ce nombre par 52, soit le nombre de semaine en une année : j'ai potentiellement longé 156 animaux morts écrasés par une voiture lors de mes déplacements en une année.

Mon respect pour les victimes des attentats de l'année 2015, dont l'œuvre de Jeff Koons est un hommage, ne me permet pas de comparer leur nombre à ces potentiels animaux morts au bord des routes. Cependant je peux m'interroger sur l'existence d'un objet, d'un moyen de sensibiliser à la disparition massive du vivant.

Le génial Hayao Miyazaki a par exemple décidé de réaliser un sanctuaire sur une île nipponne, perpétuant par là sa vision et son implication à la sensibilisation du vivant.

Sans prétendre au génie de Monsieur Miyazaki, je me suis mise à imaginer ce que pourrait être un Monument au(x) Vivant(s). Non pas pour son souvenir de ceux qui furent mais pour se rappeler que certains vivent encore.



Sophie-Dorothee Kleiner
Souvent le corps est mis en défaut face à un monument : surplomb, hauteur, massivité, le monument impose. Il souhaite nous rendre humbles, reconnaissants et respectueux.

CLICK TO TWEET 🐦

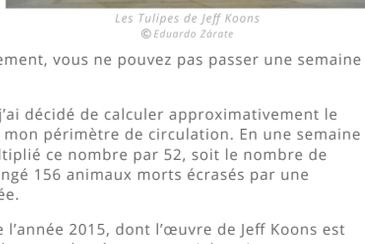
À la définition des hommages

Pour construire un Monument au(x) Vivant(s), faut-il encore comprendre ce qu'est un monument aux morts.

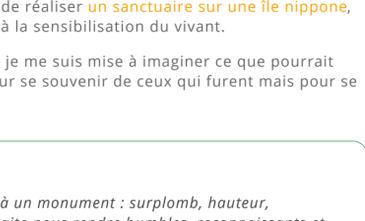
Les monuments aux morts il y en a de toute sorte et de tous contextes. À chaque monument, il y a le donneur d'ordre : maire, général, chef totalitaire ou élu démocratiquement. Et il y a ceux à qui le monument est destiné : le citoyen, le rebelle, l'étranger.

Le monument ne se limite pas au monument aux morts, qu'ils soient politiques, artistiques ou religieux, les monuments (aux morts ou bien les monuments en général ?) nous dominent, nous impressionnent, nous forcent au recueillement. Souvent le corps est mis en défaut face à un monument : surplomb, hauteur, massivité, le monument impose. Il souhaite nous rendre humbles, reconnaissants et respectueux.

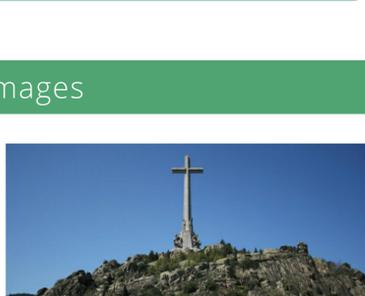
Ainsi, par cette relation au corps et à l'esprit, un monument est un outil architectural ou artistique non anodin : il est là pour influencer, émouvoir, toucher, convaincre, transformer l'individu. De sorte qu' un monument est fait pour durer dans le temps, s'inscrire dans une histoire, traverser des évolutions.



Les Tulipes de Jeff Koons
© Eduardo Zárato



Mausolée à la gloire du dictateur Franco
© Contando Estrelas



Monument commémoratif de la bataille de Sutjeska dans la vallée des héros, Tjentiste, République serbe de Bosnie et Bosnie-Herzégovine
© Nicolas Milhé



Germaine Tillion
Comme l'a dit, il y a trois siècles, Jean de la Bruyère : un innocent condamné injustement est l'affaire de tous les honnêtes gens. Nous sommes solidaires et co-responsables de tous les crimes commis par toute l'humanité dans la mesure même où nous nous en sommes désintéressés. L'ignorance et la lâcheté ne sont pas des excuses.

Vers la responsabilité

Parmi les monuments les plus emblématiques et anciens, citons le code d'Hammourabi : un monument support aux 282 lois Babyloniennes d'alors (XVIII^e siècle avant notre ère) conservé au Louvre.

Cette pierre gravée est née de la volonté d'un roi d'asseoir son autorité en légiférant son royaume. Des copies de cette pierre étaient disposées dans plusieurs villes du royaume babylonien.

Ainsi visible de tous (bien que lisible que par certains) nul (notable, homme libre ou esclave) ne pouvait ignorer les jurisprudences de l'époque, à savoir comment régler les conflits et recevoir des châtements ou des gratifications équitables selon son rang.



Code de Hammurabi, roi de Babylone
© Mbzt

De l'usage des biens communs

Lors de mes recherches pour créer un Monument au(x) vivant(s), j'ai découvert que le rôle d'un monument est avant tout de témoigner de la responsabilité d'une société.

C'est à dire que si une société et les lois appliquées (et non plus un seul individu) érige en son sein le monument, la responsabilité est partagée et la pondération au cœur des usages. Il est donc intéressant de voir comment la société civile peut réagir et réfléchir à la collectivisation de certaines ressources, sans tomber dans l'exclusivité et le communautarisme.

Ainsi ce potentiel Monument au(x) Vivant(s) est bien plus qu'un jeu de mot, une méthodologie Couet, un placebo de conscience : c'est un objet éminemment politique, remettant au cœur des espaces publiques la question de la responsabilité des individus pour leur compte et celui d'autrui.

C'est, en d'autres termes, la reconnaissance de notre appartenance à un tout essentiel et interdépendant.

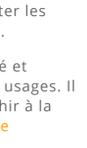
Ainsi il m'est apparu clairement qu'œuvrer à la protection du vivant aujourd'hui c'est, je pense, se préserver (dans une visée égalitaire et juste) d'un totalitarisme futur au nom de l'accès à l'eau, à la nourriture et à l'énergie ou d'une fosse abyssale entre les humains à haut revenu (qui posséderont les solutions à leur survie) et à faible revenu (qui subiront de plein fouet les conséquences des changements climatiques), avec ce que cela peut amener comme mouvements violents d'oppression ou de contestation.

Nous sommes tous responsables de nos vies, de nos actions, de nos paradoxes et de notre présent. S'il est indiscutable que la situation est grave, il serait bon de se rappeler que nous sommes une espèce comme une autre, qu'il en va de notre intérêt en tant qu'espèce de protéger les autres. Mais rien n'indique que, si notre espèce disparaissait, le vivant disparaîtrait également de la planète Terre.



Oeuvre Monument de Christian Botaniski
© David Huguenin

Les biens communs



Pour mieux comprendre la notion de biens communs, vous pouvez réécouter les émissions de France Culture « Entendez-vous l'éco » et « Matière à Penser ».

Les biens communs bougent les lignes de la définition de la propriété privée et propriété publique. Ils remettent le partage et la pondération au cœur des usages. Il est donc intéressant de voir comment la société civile peut réagir et réfléchir à la collectivisation de certaines ressources, sans tomber dans l'exclusivité et le communautarisme.



Sophie-Dorothee Kleiner
Quelles sont les limites à venir à nos libertés individuelles si l'espèce humaine est en voie d'extinction ?

CLICK TO TWEET 🐦

Avoir conscience

Portée par ce postulat, ma réflexion s'est dirigée alors sur la défense et la protection du vivant.

Car la responsabilité, l'acceptation de sa part de responsabilité, la responsabilité collective, étatique, économique, politique, religieuse ou encore spirituelle de ses actions dans la protection des espèces vivantes, c'est aussi prendre la responsabilité de questionner un fondamental de nos sociétés démocratiques : l'intérêt général. Car quelles sont les limites à venir à nos libertés individuelles si l'espèce humaine est en voie d'extinction ?

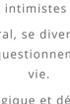
Ou plutôt, comment être certains qu'au nom de la survie de l'espèce, certaines décisions liberticides ne soient pas prises ?

Et n'est-ce pas un moyen solide pour garantir la continuité de nos droits et libertés que le devoir de s'assurer d'une gestion responsable et solidaire des ressources communes ?

Pour conclure

Je rends hommage à cet inconnu de mon enfance, le remercie de m'avoir, sans que je m'en rende compte, ouvert la voie à de multiples réflexions sur notre réalité d'humains.

En tant qu'artiste, je ne sais toujours pas si je réussirai à produire un Monument au(x) Vivant(s) universel. Je reste cependant persuadée que de petites actions portent des effets à long terme. À nos fleurs, bâtons et graines, pour des hommages humbles et sincères, à la Vie, aux Vivants.



Sophie-Dorothee Kleiner
Artiste auteure — DEFI-Écologique



En parallèle de ses missions de médiation culturelle, elle investit des lieux singuliers pour exposer des œuvres intimistes et sensibles.

Sa pratique, liée au dessin et au geste pictural, se diversifie grâce à des collaborations et des projets pluridisciplinaires pour mieux décliner son questionnement sur l'espace de création, de pensée et de vie.

Depuis 2014, elle collabore avec DEFI-Écologique et développe également LANTERNE, un espace de rencontres artistiques.

© Sophie-Dorothee est membre de DEFI-Écologique.